

AVRIL 2021

UD NORD

Numero : 915

Prix : 1 euro

1er mai 2021

Fête internationale des travailleurs

Aulnoye-Aymeries
10 H Square Leclerc

Valenciennes
10 H Place d'Armes

Lille
10 H Porte des Postes

Douai
10 H Place Carnot

Maubeuge
10 H Stèle des 93

Dunkerque
10 H Salle de l'Avenir

Fourmies
9 H 30 Place de l'Eglise

Tourcoing
10 H 30 Place Sébastopol

Seclin
10 H Place St Piat

Denain
10h devant le centre hospitalier

Cambrai
10h devant l'hôpital

nord
59
la
cgt
union départementale

Union départementale
des syndicats CGT
du Nord



03.59.26.06.30



contact@cgt59.fr



254 bd de l'usine
59030 Lille cedex



www.cgt59.fr



@udcgt59



@udcgt59



UDnews#59

nord
59
la
cgt
union départementale

ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger
l'activité syndicale de nos partenaires.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
c'est un engagement de tous les instants.
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).

A tous les niveaux la situation générale de ce pays se dégrade à grande vitesse :

- politiquement, la publicité faite aux thématiques de l'extrême-droite révèle l'énième échec de la classe politique bourgeoise « classique » à transformer dans la réalité des promesses toujours plus fumeuses et contradictoires. La réalité c'est que les politiques menées depuis des décennies vont dans le même sens : celui d'une guerre contre les salaires, qui se traduit par la casse des services publics, des retraites, de la Sécu, de l'assurance chômage, du Code du travail. Tout cela a un sens, celui d'une destruction de notre camp et de ses capacités de résistance, afin d'installer pour le « marché » un désert où, pensent-ils, les affaires pourraient continuer.
- économiquement : ces choix, couplés au « partage du travail » au niveau de l'UE, entraînent une désindustrialisation accélérée, un véritable saccage, qui a des répercussions sur l'ensemble de la vie du pays. Le mythe d'un pays de « services », le rêve d'une « ubérisation » générale (dont le télétravail est une variante), ou les fariboles du « capitalisme vert » promues par des « consommateurs » raisonnables – mais pas assez raisonnables pour comprendre qu'on ne répondra pas à l'urgence écologique sans s'attaquer au profit, tout cela ne sert toujours que le profit des actionnaires et l'appétit des banquiers.
- socialement, le chômage explose, en particulier dans notre région, et la précarité s'étend partout. Les situations de misère aggravent la vie quotidienne et concrète de milliers de familles. La bourgeoisie régnante détourne l'attention en culpabilisant et criminalisant à la fois les musulmans qui seraient potentiellement des "terroristes" et les organisations démocratiques (voir l'affaire de l'UNEF). Ceci pour donner une réalité à la fiction de « l'islamo-gauchisme ».
- sanitairement : l'épidémie non seulement se poursuit, mais ce paradis du profit qu'est la France ne peut évidemment pas y répondre. Après un an de mensonges, de tergiversations, de scandales en tous genres, la seule option retenue consiste à nous enfermer, à nous faire trimer et nous priver de tout. Il s'agit là d'une véritable expérience « grandeur nature » : en plus de la fascisation en marche, des suppressions d'emplois, du saccage des services publics, de la misère galopante, la population se trouve quasiment dans une situation de clandestinité générale alors que les bourgeois, à l'instar de Hortefeux et ses amis Actionnaires se payent impunément le luxe de repas "clandestins" à 800 euros.

C'est dans cette situation que nous sommes appelés à agir, organisés et déterminés, et avec les idées claires. Beaucoup de camarades, et au-delà, nombre de salariés, se trouvent dans un état de sidération et de confusion, et parfois aussi dans une situation de précarité ou de deuil. Aussi, ce qui caractérise la période, objectivement, c'est que nous sommes **en résistance**. Les initiatives de notre Union Départementale au mois de mars (dans les quartiers à Roubaix le 20, pour l'emploi à Douai le 23) s'inscrivent dans cette démarche de résistance. Mais la résistance ne signifie pas le repli sur soi, ni l'entre-soi entre militants, qui posséderaient la science infuse en dépit et contre les masses. Cette résistance se manifeste dans la volonté de mieux organiser la lutte et de l'élargir. Toutes celles et tous ceux qui sont dans la misère et le désespoir aujourd'hui ont besoin de la CGT.

Au-delà de la nécessaire résistance, nous devons, comme nous l'avons fait le 23, faire le lien entre la nécessaire lutte pour l'emploi industriel et le développement des services publics. Et nous projeter vers l'avenir avec des revendications immédiates en étant porteurs **d'un autre projet de société**. Pas pour « plus tard » mais dès maintenant. C'est nécessaire, c'est urgent, c'est possible.

Samuel Meegens

SOMMAIRE

PUB MACIF	Page 2
Edito	Page 3
UGICT	Pages 4 - 5
Deux expressions de la lutte des classes	Page 6
TPE	Page 7- 8
INDECOSA	Page 9
Histoire(s) de classe	Page 10
PUB UP	Page 11
PUB AESIO	Page 12

Commission paritaire :
0219 S05921 ISSN0152-383X

Directeur de la publication :
Jean Paul DELESCAUT

Pour un 19ème congrès UGICT-CGT dynamique et revendicatif

Le prochain congrès de notre UGICT-CCGT qui se tiendra du 23 au 26 novembre 2021 à Rennes vise à appréhender une syndicalisation de masse des Ingénieurs Cadres Techniciens Agents de Maîtrise (ICTAM) dans la CGT. Voyons y un triple enjeu : pour la représentativité de la CGT, pour la transformation des rapports sociaux dans l'entreprise, pour accroître le rapport de forces et gagner des droits nouveaux.

Mais sans doute est-il nécessaire de préciser ce qu'est le syndicalisme spécifique vers les cadres et agents de maîtrise et de resituer le rôle de l'UGICT-CGT au sein de notre CGT.

Qu'est-ce que le spécifique ?

Les agents de maîtrise et les cadres sont des salariés à part entière. Ils ont un rapport de subordination à l'employeur, et par leur position dans les organisations d'entreprises, sont victimes et vecteurs des changements imposés sur des logiques financières.

Ils sont victimes car soumis à la logique de la baisse du « *coût du travail* » et en particulier du prix du travail qualifié.

Ils sont aussi victimes par la remise en cause de leur rôle contributif dans l'entreprise, soumis au devoir de loyauté et à des changements profonds à travers les attaques contre leur éthique professionnelle qui percutent le sens de leur mission (*par exemple sur la sécurité et la santé, sur la préservation des intérêts de l'entreprise publique, sur l'instrumentalisation politicienne des cadres, ...*).

Par ailleurs, ils sont aussi vecteurs de la mise en œuvre des directives de l'entreprise les privant du droit au désaccord public, soumis au dilemme que l'on peut résumer à la formule « *se soumettre ou se démettre* ».

Ce sont donc des salariés non pas comme les autres, mais au même titre que les autres

Une distinction renforcée par le fait qu'ils font l'objet d'un glissement de plus en plus important des responsabilités de l'employeur (*en matière de santé au travail, des conditions de sécurité, de la qualité de vie au travail...*) et sont considérés comme des boucs émissaires des directions en cas d'incident, d'accident et de conflit social.

Les Agents de Maîtrise et les Cadres ont une place et un rôle particulier dans le travail et l'entreprise qui caractérisent leur spécificité. Ceci en raison de leur niveau de qualification, leur degré d'autonomie dans le travail, l'étendue de leurs responsabilités, les missions et les tâches qu'ils exercent et qui impactent de manière significative la situation d'autres catégories de salariés (*application des directives, charges de travail collectives et organisation, stress croissant, contractions d'emplois, atteintes des objectifs...*).

Mais ces tâches et missions impactent aussi la situation des usagers, la dynamique économique des entreprises et la qualité de l'environnement qui dépasse très largement le périmètre de l'entreprise (*sécurité ferroviaire, construction des projets, choix technologiques, rapports sous-traitants et donneurs d'ordres*).

Prendre en compte et agir sur la spécificité consiste donc à transformer les rapports sociaux dans l'entreprise pour intégrer et maintenir les encadrants au sein du salariat, en masse. C'est mettre du côté de ce dernier les éléments de renforcement du rapport de force dans le cadre d'une lutte des classes que le patronat mène en pariant justement sur la division du salariat. La spécificité se révèle aussi dans le rapport des encadrants au travail.

Pour l'encadrement le travail est à la fois considéré comme un élément émancipateur et de la réalisation de soi, l'espace où on reconnaît et met en œuvre ses qualifications, même si les conditions d'exercice de ce travail et leurs responsabilités peuvent aussi être l'objet de souffrance liée à un système de contraintes organisé par le patronat.

Enfin, il faut intégrer que le fait que les agents de maîtrise et les cadres sont un enjeu de transformation sociale au sein des entreprises. Ils sont aussi les victimes « d'innovations » en termes d'organisation du travail étendus par la suite à l'ensemble du salariat (perte de la référence horaire, SNCF interservices, ...).

Dès lors, tous les droits obtenus pour ces catégories sont des garanties pour l'ensemble des salariés, toutes catégories confondues. Ceux-ci attendent du syndicalisme qu'il les rassemble et permette une unité d'action pour agir sur leur réalité. Pour les agents de maîtrise et Cadres leur réalité se vit notamment dans leur rapport au travail, à la formation, et à la mise en œuvre de décisions auxquelles ils ne contribuent généralement pas. Eux-mêmes, suivant leur place dans la hiérarchie, leur rapport à l'exploitation, la parcelle de pouvoir dont ils disposent, la plus ou moins grande proximité avec la sphère dirigeante, les agents de maîtrise, les cadres, peuvent naturellement vivre et ressentir différemment leur situation au sein du salariat.

Dès lors, les rapports hiérarchiques peuvent parfois opposer les salarié-e-s les uns aux autres, renforçant la nécessité de construire des convergences.

Ces convergences revendicatives n'ont rien d'automatique, et sont donc avant tout le résultat d'un travail de complémentarité de chaque catégorie pour repousser les solutions construites pour les uns aux dépens des autres.

Ainsi, outre les sujets impactant directement les maîtrises et les cadres, comme la reconnaissance des diplômes, le déroulement de carrière ou le forfait jours, **notre rôle est de travailler à la réunification complète du salariat, en construisant les convergences nécessaires, à partir du vécu au travail de tous les cheminots.**

Agir sur la réalité du travail des cadres et agents de maîtrise implique d'intervenir sur leur place et rôle dans le *process* de travail, dans l'entreprise, dans les rapports entre catégories. La CGT *via* son outil spécifique vise donc à transformer les rapports sociaux dans l'entreprise permettant aux encadrants d'être professionnellement engagés et socialement responsables et de rassembler le salariat.

C'est à ce titre que le spécifique est un élément intrinsèque de notre conception du syndicalisme de lutte de classe.

Le 19^e Congrès !

Pour préparer son 19e congrès, la direction de l'Ugict-CGT a décidé d'organiser des ateliers préparatoires autour de trois thèmes clés : la responsabilité professionnelle, l'impact du numérique sur le travail et la protection sociale et enfin la question de la ré-industrialisation et des enjeux environnementaux.

La Commission Départementale UGICT 59 a été retenue pour traiter ce dernier sujet auquel la CD59 a souhaité associer les enjeux de Services Publics pour rester cohérent avec les multiples initiatives organisées par l'UD59 (colloques, caravanes de l'industrie, etc...).

Comme les autres ateliers préparatoires, notre atelier prévu à se tenir le 22 juin prochain à la Bourse du travail à Lille, viendra nourrir le document d'orientation et sera organisé avec des méthodes d'éducation populaire et aura pour objectifs de nous permettre d'approfondir les débats clés, de remonter les aspirations des IC-TAM et les besoins des organisations, d'identifier et de valoriser les points d'appuis dont nous disposons.

Dès à présent il faut que l'ensemble de nos forces organisées inscrivent cette date du 22 juin dans leurs agendas et démarchent nos adhérents pour favoriser leur large participation.

A ROUBAIX LE 20 MARS, A DOUAI LE 23 MARS : DEUX EXPRESSIONS DE LA LUTTE DES CLASSES AUTOUR D'UNE MÊME REVENDICATION

DANS LES QUARTIERS : TRAVAILLER A L'ORGANISATION ET L'UNION DES TRAVAILLEURS

200 manifestants dans les rues de Roubaix le 20 mars à l'appel de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord, du Comité des précaires et privés d'emploi, d'INDECOSA CGT, de différentes associations et du PCF pour un cortège très observé, bien accueilli et fortement applaudi par la population lors des prises de paroles.



Roubaix (98 000 habitants) est à la fois la capitale de la pauvreté et celle de l'abstention. Le taux de chômage atteint 31% et 43% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le taux de participation aux élections municipales était respectivement de 44% en 2014 et de 22,5% en 2020.

Les Roubaisiens cherchent avant tout à satisfaire leurs besoins primaires. 3500 familles supplémentaires se sont nouvellement inscrites au Secours populaire. Analysées dans leur globalité, ces données font la démonstration que la misère sociale crée l'apathie politique et syndicale. Du coup, l'organisation des travailleurs avec ou sans emploi est rendue à Nord tente d'apporter une réponse. Car délaisser les lieux de vie, délaisser les quartiers populaires plongés dans la misère par des décennies de désindustrialisation, de délocalisations, de casse des services publics et amplifiée par la crise économique et « sanitaire » reviendrait à abandonner tout un pan de la classe ouvrière aux chimères extrémistes et fascistes.

Sans organisation il ne peut y avoir de lutte conséquente. C'est pourquoi, pour la CGT du Nord, l'enjeu de Roubaix, **comme partout, comme dans tous les quartiers**, est d'être présente et visible pour travailler à l'organisation et à l'unité de la classe ouvrière autour d'une revendication forte, claire et s'adressant au plus grand nombre. C'était tout le sens de notre banderole.

A L'ENTREPRISE : TRAVAILLER A LA CONVERGENCE ET A L'UNIFICATION DES LUTTES

Le 23 mars, à Douai, autour du soutien aux camarades de CARGILL, était organisée une manifestation suivie d'un grand meeting pour l'interdiction des licenciements qui a rassemblé 300 militants, dont une délégation de Marseille, rejoints par les salariés des grands garages Renault. Chacun était invité à participer sur la base de ses revendications d'entreprises.



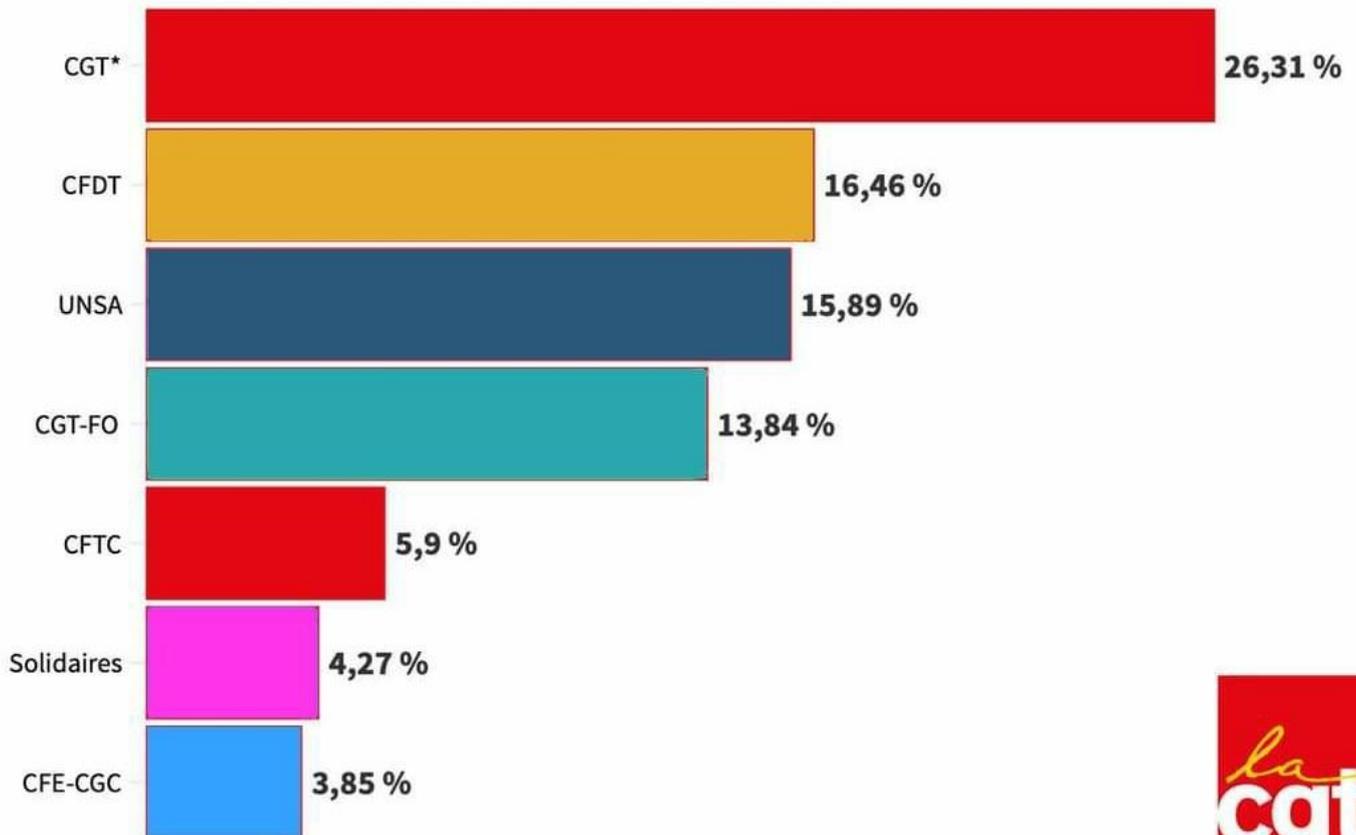
A partir d'exemples différents, de situations différentes, à partir de luttes d'entreprise ou de secteur, tant dans le privé que dans le public, les discours ont fait la démonstration que, si elles s'expriment différemment, les revendications sont néanmoins communes à tel point qu'elles n'en forment, en réalité, qu'une seule.

CARGILL n'est qu'un exemple parmi d'autres tant en France que dans notre région et notre département. C'est pourquoi l'Union départementale s'est saisi de cet événement pour le transformer en une vaste journée de refus du chômage et de revendication de l'interdiction des licenciements, des suppressions de postes et des délocalisations. C'était tout le sens de ce meeting.

Car le repli sur soi est mortifère et conduit le plus souvent à la défaite. Les salariés ont tout intérêt à faire la promotion des luttes qu'ils mènent. Aucune lutte ne peut et ne doit rester isolée et encore moins inconnue. Car à se battre tout seul face à un patronat qui fait bloc face aux travailleurs, on perd tout seul. Converger pour unir nos luttes, tant à l'entreprise que dans les quartiers, dans un grand mouvement d'ensemble inscrit dans la durée et la régularité pour faire reculer patronat et gouvernement : c'est tout le sens des appels départementaux à venir. C'est tout le sens que notre document d'orientation donne au syndicalisme.

Le résultat des élections dans les TPE :

En % des suffrages exprimés



La campagne des élections TPE dans notre département a été lancée le 7 juillet 2020 lors de la commission exécutive de l'Union Départementale élargie aux Union Locales et Professionnelles.

De septembre à janvier, l'Union Départementale a rencontré les camarades de quinze de nos Unions Locales pour présenter les chiffres et les enjeux des élections TPE. Ces rencontres ont été riches d'échanges, d'idées et de projets de plan de déploiement pour aller à la rencontre des salarié.e.s des très petites entreprises. L'été dernier, par exemple nous sommes ainsi allé.e.s à la rencontre des salarié.es des TPE sur Dunkerque ou dans le centre-ville de Lille.

La « caravane départementale TPE » a mené tout le mois de mars campagne sur tout notre territoire que ce soit ne faisant du porte à porte en distribuant le flyer spécial TPE dans les boîtes aux lettres des électeur.trice.s, en tractant sur les marchés ou centre-ville et en collant massivement les affiches sur les panneaux d'affichage.

Les couleurs de la CGT ont été déployées sur les devantures de nos unions locales avec la banderole « Elections TPE, je vote, je me syndique à la CGT » et sur les véhicules avec des magnets aimantés.

Au niveau du département, les 12 870 assistantes maternelles, les 17 256 salarié.e.s du « particulier employeur » et les 10 678 salarié.e.s des hôtels, cafés, restaurants ont reçu un tract spécifique de leur profession à leur domicile. C'est 40 804 votants qui ont été touchés par la CGT sur les 151 911 au total.

Cette campagne, avec la situation sanitaire avec ses confinements et couvre-feu, a été particulière et notre campagne a été différente de celle de 2016. Les réseaux sociaux ont été très sollicités, spot radio, radio papier et innovation avec l'envoi de sms à tous les syndiqué.es de Lille et de ses environs. Un courrier a été envoyé à tou.te.s nos syndiqué.e.s pour que chacun.e s'implique dans la campagne, à tou.te.s nos conseiller.es prud'hommes car du résultat de ces élections dépendra le nombre de sièges dans les conseils de prud'hommes.



Chaque membre de la commission exécutive de l'union départementale a reçu la liste des électeur.trice.s habitant dans sa rue et on a pu, par exemple, avoir la surprise d'apprendre que son voisin de palier travaille dans une très petite entreprise et qu'il te dise « je vais voter CGT ».

Le 16 avril, les résultats des élections sont tombés. La CGT conserve sa première place dans les TPE.

Dans le département du Nord, la CGT arrive largement en tête avec 29,16% avec un taux de participation à seulement 6,28 %. Malgré les résultats, on ne peut se satisfaire du faible de taux de participation. Cependant, de nombreuses Unions locales et des militant.e.s se sont mobilisées sans compter pendant toute la campagne et ce résultat est le fruit de leur implication, implication qui n'a pas été à la même hauteur partout.

Il nous faut, à présent travailler à la suite à donner auprès de ce salariat éclaté et souvent isolé. Aller au déploiement et à la rencontre des salarié.es TPE qui, lors de la campagne, lorsqu'ils ont rencontré la CGT s'y sont syndiqué.es.





Vous entrez ou quittez un logement : Points de Vigilances

L'Etat des lieux d'entrée et de sortie est un document obligatoire joint au bail, il décrit le logement pièce par pièce, ainsi que les équipements et les annexes (cave grenier, garage...) et précise l'état des revêtements des sols, murs et plafonds, équipements et éléments. Conservez-le précieusement pendant toute la durée de la location.

Pour être Valable, **l'état des lieux, établi à l'entrée** dans le logement doit être signé par le locataire et le propriétaire (il peut être modifié dans les 10 jours par le locataire).

Lors de l'état des lieux d'entrée, signalez les anomalies avec des termes précis : « humide », « déchiré », « troué », plutôt que « correct ».

Soyez vigilant car au moment de votre départ, un état des lieux de sortie sera dressé. Le logement sera alors passé au peigne fin et comparé à l'état qu'il présentait au moment de votre arrivée. C'est pourquoi il est vivement recommandé d'avoir effectué un état des lieux initial et d'avoir précieusement conservé ce document pendant toute la durée de la location. (A noter que la loi ALUR depuis le 27 mars 2014 laisse la possibilité au locataire de demander une modification de l'état des lieux d'entrée dans un délai de 10 jours après sa signature). Si l'état des lieux d'entrée n'a pas été effectué, la loi considère que le preneur est présumé avoir reçu le logement et les équipements en bon état et qu'il doit les rendre ainsi, sauf à apporter la preuve du contraire.

Lors de **l'état des lieux de sortie**, votre responsabilité sera retenue dans deux cas : si le logement ou ses équipements ont été dégradés ou perdus (volontairement ou pas), ou si vous ne les avez pas correctement entretenus durant votre séjour.

A ce niveau, il est essentiel de maîtriser deux notions : celle **d'usure normale (ou de vétusté)** et celle de **dégradations**.

Vous n'êtes en effet pas responsable de la **vétusté**, c'est-à-dire de l'usure qui résulte d'un usage normal mais prolongé du logement et de ses équipements, qui exigera tôt ou tard leur réfection ou leur renouvellement.

En revanche, vous êtes responsable des dégradations survenues dans votre logement, que vous l'ayez fait exprès ou pas. Donc, les vitres cassées, la moquette trouée, la tapisserie déchirée, les appareils hors d'état de fonctionner seront de votre responsabilité. Et inutile de préciser que ce n'était pas vous car, à moins que vous puissiez prouver que la dégradation est du fait d'un cambrioleur, vous serez considéré responsable dès lors que la dégradation ou la perte est causée par une personne que vous avez reçue : famille, enfants, déménageurs, artisans, livreurs, invités...

En réalité, le plus souvent, les dégradations résultent à la fois de l'usure normale de la chose louée et de la négligence du locataire. Ainsi, si vous ne procédez pas aux réparations vous-même avant votre départ, vous ne devrez indemniser le bailleur qu'à proportion de votre responsabilité.

Notez qu'un jugement de cour de cassation très récent (du 20 mai 2014) considère que le locataire ne doit que les réparations locatives rendues nécessaires par les dégradations intervenues pendant la location, donc par extension qu'il ne peut pas être tenu de remédier au vieillissement ou au jaunissement des peintures au fil des années. Ouf, vous avez évité la tenue de peintre et la déclinaison du terme "rechampir" !

Si Aucune dégradations n'est constatée entre l'état des lieux d'entrée et celui de sortie, vous pourrez récupérer votre **dépôt de garantie**. Souvent appelé à tort « caution », le dépôt de garantie est une somme d'euros versée au propriétaire ou à une agence immobilière lors de la signature du bail. Elle est destinée à ouvrir les éventuels manquements du locataire lors de son départ (loyers impayés, absence de réparations...). Son montant ne peut être supérieur à un mois de loyers hors charges (2mois pour une location meublée) et ne peut être réévalué en cours de bail. **Des aides existent pour financer votre dépôt de garantie**. Adressez-vous auprès de votre C.C.A.S ou de la CAF qui seront vous orienter sur ses aides. Le propriétaire doit vous le restituer 1 mois après l'état des lieux de sortie et la remise des clefs, 2 mois après si des dégradations ont été constatées, leur coût étant déduit du dépôt de garantie, pour le récupérer, pensez à donner votre nouvelle adresse au propriétaire.

En cas de conflit, adressez-vous auprès de votre association locale INDECOSA CGT à l'Union Locale CGT à proximité de votre lieu de vie ou de travail.

Cette année 2021 est l'année de la commémoration du 150ème anniversaire de la Commune. Cet événement historique a marqué durablement notre culture de classe.

En effet, pour la première fois, les travailleurs organisés, en résistance à la fois contre l'armée prussienne et contre la bourgeoisie française (les Versaillais), prennent le contrôle dans la capitale du pays assiégée.

Malgré les conditions de survie épouvantables occasionnées par le siège de la ville, les travailleuses et les travailleurs ouvriers résistent militairement, et surtout établissent un programme révolutionnaire et instaurent une démocratie populaire, qui préfigurent ce que sera la société de demain.

La question de l'appropriation des moyens de production, de la démocratie directe et de l'égalité reste évidemment la question du moment : le capitalisme n'est pas un horizon indépassable, et les communards furent les premiers à en donner la preuve matérielle.

On ne dit pas assez que la Commune de Paris fut amplement féminine ! La figure de Louise Michel est certes connue, mais c'est la réalité de l'égalité entre les sexes que la Commune a mis en relief.

Pour la petite histoire, parmi toutes les « pétroleuses », qui seront réprimées de la même manière sanglante que leurs frères, Herminie Cadolle, ouvrière corsetière, inventera, après sa dépor-

tation... le soutien-gorge ! La liberté des femmes passant aussi par la défaite du corset qui enferme !

Petite histoire ? Il n'y en a pas, car le meilleur moyen d'appréhender l'Histoire c'est de se l'approprier, à partir de sa propre histoire personnelle, ou à partir de son lieu de vie ou de travail. Ainsi la section retraités de l'UL de Tourcoing chercha-t-elle à trouver un lien entre cette ville et... la Commune !

Et bingo ! Les camarades ont « retrouvé » un jeune clairon de 26 ans qui, mobilisé par l'armée versaillaise, déserta, changea de camp, participa activement à la Commune, fut déporté (sur le même bateau que Louise Michel, qui les emmenaient au terme d'un long voyage, en Kanaky – la « Nouvelle-Calédonie »). Libéré il reviendra à Tourcoing et reprendra son travail d'ouvrier, dans le textile bien sûr !

Et c'est ainsi que renaît dans nos mémoires un travailleur comme vous et moi, qui décida un jour malgré tous les risques, de retourner son fusil (enfin, son clairon...) contre ses généraux et pour défendre l'idée la plus généreuse et la plus nécessaire qui soit : celle de la Révolution.

Nul doute qu'Achille Dutilleul sera mis à l'honneur par nos camarades de Tourcoing en ce 1er mai ! D'autant que le cortège qui démarrera de la CPAM, s'engagera immédiatement... dans la rue Thiers !

<p>216</p> <p>Le nommé Dutilleul Achille Joseph fils de Jean François Joseph et de Françoise Oévarie Potteau né le 12 février 1845 à Tourcoing arrondissement de Lille département du Nord domicilié à Roubaix arrondissement dudit département du Nord la profession de Soldat au 88^e de ligne marié à Célibataire condamné à Paris le 17 février 1873 par le 2^e conseil de guerre de la 3^e division militaire, coupable de désertion à l'intérieur sur un territoire en état de siège et de participation à l'insurrection parisienne à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée</p>	<p>Nature et durée des condamnations qu'il avait déjà subies, poursuivies sans résultat dont il a été l'objet.</p>
<p>Renseignements sur sa conduite, son caractère, ses moyens</p>	<p>Mieux - Conduit satisfaisant -</p>

À VOUS QUI AMÉLIOREZ LE QUOTIDIEN DES SALARIÉS EN AFFIRMANT VOS VALEURS



Créé il y a 55 ans par des militants syndicaux, le groupe Up vous accompagne pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés : pause déjeuner, action sociale, culture, cadeaux, loisirs, solution de gestion.

Choisir le groupe Up, c'est choisir un groupe indépendant, dont la maison mère est une coopérative détenue à 100 % par ses salariés & un acteur emblématique de l'Économie Sociale et Solidaire, qui ne cesse de diversifier ses solutions, répondant ainsi aux enjeux liés aux conditions de vie et de travail.

- Cadeau/Culture ▸ Déjeuner
- Équilibre vie pro./vie perso.

Retrouvez les solutions du groupe Up pour favoriser le dialogue social et améliorer le quotidien des salariés sur up.coop

Contact : infopartenariatssetcooperation@up.coop



Le Groupe Up est
partenaire de



Ça fait du bien
au quotidien

NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de
**se mobiliser pour vous, afin de tisser un
lien toujours plus solide.**

aesio.fr



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AESIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 773 627 351 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Bamberault. Document non contractuel à caractère publicitaire 21-005-013

 **AESIO
MUTUELLE**
DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX